



CC Osartis (Siren : 246201099)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vitry-en-Artois
Arrondissement	Arras
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1999
Date d'effet	01/01/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Pierre GEORGET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Rue Jean Monnet - Zone Artisanale
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	62490 VITRY-en-ARTOIS
Téléphone	03 21 60 06 00
Fax	03 21 60 06 01
Courriel	administration@cc-osartis.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	31 366
-----------------------------	--------

Densité moyenne	157,63
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 33

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Arleux-en-Gohelle (216200394)	846
62	Bellonne (216201061)	246
62	Biache-Saint-Vaast (216201285)	3 940
62	Boiry-Notre-Dame (216201459)	463
62	Brebières (216201731)	4 953
62	Cagnicourt (216201921)	426
62	Corbehem (216202408)	2 243
62	Dury (216202804)	346
62	Etaing (216203174)	454
62	Eterpigny (216203190)	237
62	Fresnes-lès-Montauban (216203554)	502
62	Fresnoy-en-Gohelle (216203588)	262
62	Gouy-sous-Bellonne (216203836)	1 248
62	Hamblain-les-Prés (216204057)	501
62	Haucourt (216204149)	262
62	Hendecourt-lès-Cagnicourt (216204248)	327
62	Izel-lès-Equerchin (216204768)	933
62	Neuvireuil (216206128)	490
62	Noyelles-sous-Bellonne (216206276)	828
62	Oppy (216206391)	374
62	Pelves (216206508)	717
62	Plouvain (216206607)	466
62	Quiéry-la-Motte (216206805)	755
62	Récourt (216206979)	239
62	Rémy (216207035)	288
62	Riencourt-lès-Cagnicourt (216207092)	287
62	Roeux (216207183)	1 406
62	Sailly-en-Ostrevent (216207340)	721
62	Saudemont (216207829)	446
62	Tortequesne (216208256)	720
62	Villers-lès-Cagnicourt (216208587)	264
62	Vis-en-Artois (216208645)	669
62	Vitry-en-Artois (216208652)	4 507

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Assainissement collectif

à compter du 1er janvier 2005 - élaboration d'un schéma directeur d'assainissement - maîtrise d'ouvrage des études et des travaux de construction, d'aménagement ou d'extension, de rénovation ainsi que l'entretien des eaux usées, y compris les réseaux et ouvrages unitaires - collecte, transport et traitement des eaux pluviales dans les zones d'assainissement collectif, limités exclusivement aux ouvrages et aux réseaux d'eaux pluviales

- Assainissement non collectif

à compter du 1er janvier 2005 - élaboration d'un schéma directeur d'assainissement - dépenses de contrôle et d'entretien des dispositifs d'assainissement non collectif, dans les limites des attributions dévolues aux établissements publics de coopération intercommunale

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Lutte contre les nuisances sonores

- Qualité de l'air

Mise en oeuvre d'actions contribuant à la lutte contre la pollution

- Autres actions environnementales

- maîtrise d'ouvrage des études de réalisation de travaux de protection de la ressource en eau, ainsi que d'aménagement et d'entretien des cours d'eau d'intérêt communautaire. A ce titre, l'intérêt communautaire couvre les rivières de toute taille à condition qu'elles traversent ou recueillent les eaux des bassins versants de plusieurs communes situées sur le territoire de la communauté (en sont exclus les canaux et marais, mais sera d'intérêt communautaire l'entretien d'un chenal d'écoulement du cours d'eau communautaire qui traverse un marais) - participation à l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux - création et entretien des entiers de randonnée - mise en oeuvre ou participation à la lutte contre la prolifération des animaux nuisibles

Sanitaires et social

- Action sociale

- actions afin d'aider au maintien des personnes âgées ou handicapées à domicile - gestion des services de télé alarme, aides ménagères et soins à domicile - gestion ou participation à la gestion des dispositifs existants sur le territoire communautaire pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans. - mise en place de services nouveaux en direction des personnes âgées ou handicapées, de la petite enfance et de la jeunesse

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

sont d'intérêt communautaire toute nouvelle zone d'activités et les zones communales ou syndicales existantes intégrant les voiries, les réseaux, espaces verts, bâtiments, et accessoires.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

création d'un service d'accueil des créateurs d'entreprises et des candidats à l'implantation dans le ressort de la communauté. - Mise en oeuvre d'un dispositif d'aides financières internes et externes à la création, à l'implantation, l'extension et le maintien des activités économiques. - Construction ou extension, en vue de sa rétrocession par vente ou location de tout immobilier sur les zones d'activité reprises dans l'intérêt communautaire, y compris les hôtels d'entreprises et de pépinières. - la promotion et la valorisation des produits locaux. - la promotion économique de la communauté par l'organisation ou la participation à des salons, foires ou quinzaines commerciales. - la promotion touristique de la communauté par la création d'un office de tourisme communautaire ou la participation à un office de tourisme existant ou à venir en association avec des territoires voisins et la mise en oeuvre d'un dispositif d'aides financières internes ou externes au développement de l'accueil et de l'hébergement en milieu rural. - la requalification ou la participation à la requalification des sites ou bâtiments industriels et commerciaux délaissés ou dégradés en vue de la réimplantation d'activités économiques ou d'un traitement paysager. Dans ce dernier cas, au terme de l'opération de requalification, les terrains seront rétrocédés, à leur valeur résiduelle à la commune concernée qui en assurera l'entretien ultérieur. - afin d'améliorer l'accessibilité et la sécurité, l'aménagement et l'entretien ou la participation à l'aménagement ou l'entretien des

voiries, réseaux et signalétique aux abords des zones d'activités reprises dans l'intérêt communautaire ou des sites économiques d'une superficie supérieure à 0.5 hectare. - élaboration ou participation à l'élaboration d'un schéma d'urbanisme commercial.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

construction gestion d'équipement sportifs et culturels polyvalents au bénéfice de plusieurs communes dans le cadre d'un schéma communautaire de développement de ces activités. La gestion de l'école rurale intercommunale de musique (ERIM). La constitution d'un parc de matériel pour mise à disposition des communes et associations locales du ressort de la communauté pour leurs manifestations culturelles. La prise en charge des coûts de transports, dans le cadre des activités de l'enseignement préélémentaire et élémentaire vers les équipements culturels repris dans l'intérêt communautaire. Le soutien à l'organisation de manifestation promotionnelles d'activités culturelles en direction de la jeunesse et de la pratique "amateur" dès lors qu'elles concernent des manifestations intéressant plusieurs communes ou associations locales du ressort de la communauté et en complément d'une participation financière ou d'une mise en disposition gratuite de moyens logistiques des communes concernées.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

La construction ou la reprise et gestion d'équipements sportifs qui par leur spécificité, leur fréquentation et leur capacité d'accueil intéressent l'ensemble de la communauté construction gestion d'équipement sportifs et culturels polyvalents au bénéfice de plusieurs communes dans le cadre d'un schéma communautaire de développement de ces activités. La constitution d'un parc de matériel pour mise à disposition des communes et associations locales du ressort de la communauté pour leurs manifestations sportives. La prise en charge des coûts de transports, dans le cadre des activités de l'enseignement préélémentaire et élémentaire vers les piscines situées dans le ressort de la communauté ou de sa périphérie et vers les équipements sportifs repris dans l'intérêt communautaire. Le soutien à l'organisation de manifestation promotionnelles d'activités sportives en direction de la jeunesse et de la pratique "amateur" dès lors qu'elles concernent des manifestations intéressant plusieurs communes ou associations locales du ressort de la communauté et en complément d'une participation financière ou d'une mise en disposition gratuite de moyens logistiques des communes concernées.

- Activités culturelles ou socioculturelles

La constitution d'un parc de matériel pour mise à disposition des communes et associations locales du ressort de la communauté pour leurs manifestations culturelles. La prise en charge des coûts de transports, dans le cadre des activités de l'enseignement préélémentaire et élémentaire vers les équipements culturels repris dans l'intérêt communautaire. Le soutien à l'organisation de manifestations promotionnelles d'activités culturelles en direction de la jeunesse et de la pratique "amateur" dès lors qu'elles concernent des manifestations intéressant plusieurs communes ou associations locales du ressort de la communauté et en complément d'une participation financière ou d'une mise en disposition gratuite de moyens logistiques des communes concernées. L'organisation de manifestations culturelles à caractère exceptionnel

- Activités sportives

La constitution d'un parc de matériel pour mise à disposition des communes et associations locales du ressort de la communauté pour leurs manifestations sportives. La prise en charge des coûts de transports, dans le cadre des activités de l'enseignement préélémentaire et élémentaire vers les piscines situées dans le ressort de la communauté ou de sa périphérie et vers les équipements sportifs repris dans l'intérêt communautaire. Le soutien à l'organisation de manifestation promotionnelles d'activités sportives en direction de la jeunesse et de la pratique "amateur" dès lors qu'elles concernent des manifestations intéressant plusieurs communes ou associations locales du ressort de la communauté et en complément d'une participation financière ou d'une mise en disposition gratuite de moyens logistiques des communes concernées. L'organisation de manifestations sportives à caractère exceptionnel

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- opération s'inscrivant spatialement sur plusieurs communes - opération qui, bien que situées sur le territoire d'une seule commune, présentent un enjeu à l'échelle de la communauté dans le cadre de son développement économique

- Constitution de réserves foncières

constituer des réserves foncières pour des équipements communautaires

- Organisation des transports urbains

élaboration d'un schéma de transports collectifs

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Elaboration d'une charte de développement durable dans le cadre de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- création et entretien des voiries de desserte des équipements communautaires - l'aménagement et l'entretien des voiries existantes, classées dans le domaine public communal, desservant des équipements communautaires dans la mesure où les caractéristiques de ces voies ne permettent pas un fonctionnement normal de ces équipements - l'aménagement et l'entretien (incluant le fauchage des dépendances) des voiries existantes, classées dans le domaine public communal, situées hors agglomération et assurant à titre principal, les liaisons entre communes du ressort de la communauté ou vers des communes limitrophes du périmètre communautaire - balayage de la chaussée ou des fils d'eau de la voirie livrée à la circulation publique et située en agglomération

Infrastructures

- Aéroports

gestion, aménagement, l'exploitation de l'aéroport de Vitry-en-Artois, études et réalisation de toutes opérations d'aménagement concernant le domaine public et le domaine privé de l'aéroport.

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

mise en place ou participation à la mise en place d'un Pays

- NTIC (Internet, câble...)

- élaboration d'un projet de territoire numérique avec mise en place et gestion d'un portail communautaire, d'un système INTRANET entre la communauté et ses communes adhérentes - mise en place et gestion d'un système d'information géographique et en particulier, numérisation des cadastres de l'ensemble des communes membres - maîtrise d'ouvrage des études et travaux ou participation aux travaux de raccordement aux réseaux de communication "haut débit"

- Autres

Prise en charge du contingent incendie (taxe de capitation et charges inhérentes à la départementalisation) destiné au financement du service départemental d'incendie et de secours. Actions en faveur de l'intégration des enfants handicapés ou en difficulté au sein de la vie scolaire (CLIS et RASED). Recours au droit de préemption ou au régime de l'expropriation pour l'exercice de ses compétences statutaires. habilitation à assurer des prestations dans la limite de ses compétences à l'extérieur et à l'intérieur du périmètre communautaire avec d'autres EPCI.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	Syndicat mixte MARQUION OSARTIS (256204249)	SM fermé	42 991
59	Syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN SIAN) (200017598)	SM fermé	833 359
62	Syndicat mixte d'élimination et de valorisation des déchets des communautés d'agglomération du Douaisis, d'Hénin Carvin et de la communauté de communes Osartis (SYMEVAD) (200007201)	SM fermé	310 954

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)